

L'AIDE EN FAVEUR DES PAYS DE L'ESTNE SE FAIT PAS AU DETRIMENT DE L'AIDE AUX PAYS DU TIERS MONDE

Les changements politiques fondamentaux intervenus récemment dans les pays de l'Est créent des conditions favorables pour une coopération avec ces pays, et imposent une responsabilité nouvelle pour les pays industrialisés. Un consensus s'est dégagé entre ces derniers pour soutenir les réformes en cours, mais des divergences sont apparues quant aux implications de ce soutien sur l'aide au pays du Tiers monde. Certains pays n'excluent pas une réorientation de leurs priorités alors que d'autres insistent sur le caractère additionnel de leur soutien aux pays de l'Est. Un débat s'est instauré en Suisse, au Parlement, dans la presse, dans les milieux économiques et les oeuvres d'entraide sur le thème d'une redéfinition de nos priorités en matière de développement. Si certaines voix appellent à diminuer nos engagements dans le Tiers monde, elles ne parviennent pas à convaincre la majorité qui, pour des motifs aussi bien éthiques que politiques et économiques, craignent les conséquences d'une marginalisation accrue des pays du Tiers monde. Le Conseil fédéral s'est clairement prononcé dans ce sens en proposant un crédit de 250 millions de Frs. en faveur des pays de l'Est, d'une durée de trois ans, qui n'affecte pas les crédits envisagés pour la coopération au développement; cette approche a été reprise par le Parlement qui a approuvé le crédit.

Le Conseil fédéral a parallèlement présenté un Message concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière, qui décrit les tendances actuelles de notre aide, ses objectifs et les ressources financières qu'elle requiert. Conformément à l'esprit de la loi de 1976, l'aide suisse cherche à renforcer la capacité des pays et de leurs populations de maîtriser leur propre développement, principalement par un appui à la mise en valeur des ressources humaines, à un meilleur fonctionnement des institutions, à une restructuration de l'économie et à une prise en compte accrue des relations entre l'environnement, la croissance démographique et la situation économique et sociale.

Il y a une certaine analogie dans la solution aux problèmes fondamentaux qu'affrontent les pays de l'Est comme ceux du Tiers monde. Il s'agit toujours de favoriser une adaptation de l'économie de chaque pays à l'économie mondiale, adaptation qui requiert d'une part des gens qualifiés, capables d'assurer une bonne gestion des institutions publiques et de développer le secteur privé, et



bonne gestion des institutions publiques et de développer le secteur privé, et d'autre part l'adoption d'une politique propice à l'épanouissement des initiatives individuelles. L'aide publique au développement ne représente cependant qu'une partie des moyens qui contribuent à améliorer la situation de nos partenaires; les flux privés, sous formes d'investissements constituent également une ressource importante, et ceux-ci se dirigent là où les possibilités de profit sont les meilleures. On assiste depuis quelques années à un désinvestissement progressif, surtout en Afrique, et ce phénomène risque de s'accroître avec les efforts que font les pays de l'Est pour attirer des capitaux.

Si sa philosophie reste la même, ce sont les modalités de notre aide qui doivent s'adapter à la diversité des situations que l'on rencontre aussi bien dans les pays du Tiers monde que dans les pays de l'Est, diversité qui s'explique par des raisons historiques, économiques, climatiques voire même géographiques. Les pays de l'Est ont connu une indépendance politique et économique, fondée entre autre sur une tradition industrielle et des ressources humaines qualifiées, ils disposent encore d'une base économique, certes inadaptée mais existante, et jouissent d'un climat favorable et d'une situation géographique qui leur donne un accès facile au grand marché que constitue l'Europe de l'Ouest. Les pays du Tiers monde n'ont pas tous ces atouts en main. L'absence de structures économiques solides sur lesquelles fonder une relance constitue un réel problème, et nombre de pays doivent faire face simultanément à une croissance démographique élevée, une dégradation de l'environnement, une récession économique et un appauvrissement d'une part importante de la population, chaque élément aggravant les autres en un cercle vicieux.

Cette conjonction d'éléments défavorables entraîne des situations dramatiques qui n'autorisent aucun relâchement de l'effort de développement. La baisse des flux privés ne peut que renforcer l'importance de l'aide publique et la nécessité de ne pas détourner en faveur des pays de l'Est des moyens prévus pour les pays du Tiers monde. Une réduction des crédits serait à terme une solution financièrement et politiquement coûteuse, dans la mesure où les infrastructures locales se seront dégradées, faute de moyens pour les entretenir, où les déséquilibres économiques et la marginalisation se seront accentués, et où une partie croissante de la population aura tendance à venir chercher dans les pays industrialisés une chance de survie qu'elle n'aura pas trouvée chez elle.



DEH Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe
 DDA Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
 DSA Direzione della cooperazione allo sviluppo e dell'aiuto umanitario
 DCA Directorate of Development Cooperation and Humanitarian Aid
 COSUDE Dirección de la cooperación al desarrollo y de la ayuda humanitaria

CH-3003 Bern
 Telegr. Affetra Bern
 Telex 33151 EDA CH
 Téléfax 031/613505

TELEFAX

a/a
[Signature]

Réf. A 024-17

Berne, le 9 avril 1990

Nombre de pages
 y inclus page couverture: 3

Destinataire:

.. Presse und Information
 ..
 Hr. M. Pache
 ..
 ..

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
 ET AIDE HUMANITAIRE
 Forschung und Politik

E. Ladner

i.A. E. Ladner

REMARQUES:

Antwort gemäss Ihrem Schreiben vom 23. März 1990.